

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/10/2008

Réception par le Prefet : 20/10/2008

Publication : 24/10/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2008-11-10-4

Séance du vendredi 17 octobre 2008

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Signature de la convention d'objectifs et de moyens relative au projet SIGRS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6 - 2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général du 10 octobre 2008 relative à la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2008,
- VU l'avis de la 10^{ème} Commission Actions et Relations Internationales du 23 septembre 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la convention d'objectifs et de moyens relative au projet « Système d'Information Géographique du Rhin Supérieur » (SIGRS),
- autorise le Président à signer cette convention.

LE PRESIDENT

Pour le Président du Conseil Général

Le 1^{er} Vice-Président délégué

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions